

COMMUNIQUÉ

Objet : Consigne des bouteilles en plastique PET

CONSIGNE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE PET : OPPOSITION FRANCHE DU CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE !

Les orientations de la feuille de route « économie circulaire » amènent sur le devant de la scène le retour de la consigne avec une attention particulière sur les bouteilles en plastique PET.

Issue de la concertation publique, cette mesure qui semble intéressante sur le papier engendrera, selon notre expertise, de manière sure :

- Une augmentation exponentielle des coûts de collecte de ce gisement par ces nouveaux systèmes de consigne sans pour autant réduire les coûts des collectivités qui continueront de garder leurs dispositifs de collecte de tri et de recyclage pour les autres emballages.
- La perte de la traçabilité et de l'assurance du recyclage en France d'autant que les collectivités restent plus que préoccupées par le développement de l'emploi local lié à l'économie circulaire.
- Un désintérêt fort pour le recyclage des autres emballages en plastiques ayant moins de valeurs mettant en péril l'extension des consignes de tri à tous les emballages déjà mise en place sur plus de 15 millions d'habitants et devant être élargie à l'ensemble de la France d'ici 2022.
- Une baisse de recettes issues des soutiens des éco-organismes et de la vente de ces bouteilles en PET qui viennent aujourd'hui compenser une partie des coûts du recyclage obligeant à terme les collectivités à augmenter leur fiscalité locale.

En fonction de ces éléments, le Cercle National du Recyclage insiste pour que Madame La Ministre Brune POIRSON renonce à la mise en de la consigne sur les bouteilles en plastique PET.

Contact presse

Cercle National du Recyclage :
Bertrand BOHAIN - Délégué général
Tél : 03 20 85 85 22
courriel : bbohain@cercle-recyclage.asso.fr
Site internet : www.cercle-recyclage.asso.fr

LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN BREF

Le Cercle National du Recyclage est né en 1995 de l'initiative commune de trois élus impliqués dans la politique nationale de modernisation de la gestion des déchets. Cette association de collectivités locales engagées dans le recyclage et l'économie circulaire a pour vocation d'infléchir les politiques publiques afin de privilégier une gestion vertueuse des déchets.

Reconnu et sollicité notamment par les instances nationales, le Cercle National du Recyclage s'illustre par son expertise lors des différentes réunions préparatoires à la mise en place d'une gestion moderne et durable des déchets.

Ses prises de position sont dictées par la défense de l'intérêt général en favorisant la valorisation matière des déchets et participe à la sauvegarde de l'environnement et à une juste prise en charge des coûts de traitement des déchets.
